

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **INTRODUCTION AUX ÉTUDES THÉÂTRALES**

PROGRAMME : 500.A1 ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION

DISCIPLINE : 500.AK Théâtre

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 4

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ POSTE	✉ COURRIEL
Évangéline Faucher	E-125	5446	evangeline.faucher@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi				10 h à 12 h bureau	
Après-midi	12 h à 13 h CAL 13 h à 14 h bureau				

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	☎ POSTE	✉ COURRIEL
Émilie Jobin	E-107	2661	dep.litterature@cegepmontpetit.ca
François Harvey	E-107	2661	dep.littreture@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Place du cours dans le programme de formation

Ce cours permet d'une part à l'étudiant ou à l'étudiante de s'initier aux bases de la méthodologie afin que chaque personne puisse entreprendre une recherche de manière autonome et la présenter selon les normes en vigueur. D'autre part, ce cours constitue également une initiation à diverses techniques de jeu physique, s'inspirant des approches de plusieurs théoriciens et théoriciennes et de plusieurs praticiens et praticiennes du théâtre, car l'apprenti-comédien ou l'apprentie-comédienne doit d'abord acquérir une certaine maîtrise de son principal instrument de travail, son corps. Ces exercices se feront en intégrant quelques éléments scénographiques acquis en *Langage dramatique*. Ce cours permet ainsi l'acquisition de notions essentielles qui lui seront utiles lors de son parcours dans l'option *Théâtre* du programme *Arts, lettres et communication*. Les connaissances développées en méthodologie seront réinvesties dans l'ensemble des cours de l'option tandis que celles liées au jeu seront exploitées dans les cours *Techniques d'interprétation*, *Production théâtrale dirigée* et *Projet d'expression théâtrale*.

Objectif terminal du cours

Concevoir et présenter un projet de pantomime à partir d'une démarche de recherche qui exploitera une ou plusieurs des techniques de jeu physique.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Les compétences visées par ce cours sont :

054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication.

054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.

Les objectifs d'apprentissages associés à ces compétences sont :

1. Relever les caractéristiques d'une représentation théâtrale.
2. Utiliser des méthodes de recherche afin de déterminer le choix d'une approche de jeu non verbal.
3. Expérimenter des techniques de jeu physique.
4. Rédiger un travail
5. Présenter ses résultats.

COMPÉTENCES DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ ET DE LA DIPLÔMÉE

Compétence 1 : Analyser des œuvres théâtrales et littéraires dans leur contexte socioculturel en appliquant des méthodes de recherche.

Compétence 2 : Exprimer sa pensée créatrice à travers le langage théâtral dans une production.

ŒUVRES À L'ÉTUDE ET MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Lectures à faire :

De courts textes théoriques sur les techniques de jeu physique expérimentées en classe seront remis aux étudiants et aux étudiantes tout au long de la session.

Pièce à voir :

L'ombre, création collective mise en scène de Marie Brassard, au Théâtre du Rideau Vert.
Une seconde pièce sera proposée aux étudiantes et étudiants au courant de la session.

Matériel obligatoire :

1) Vêtements noirs et confortables à choisir parmi les options suivantes : pantalon de ville et chemise, pantalon de jogging, pantalon de yoga, leggings, t-shirt à manches longues, léotard à manches longues.

2) Chaussures noires plates et confortables : chaussures de ville ou chaussures de sport.

N. B. : On peut très facilement et à peu de frais se procurer la plupart des articles énumérés ci-dessus dans des friperies (du type Village des valeurs) ou dans divers magasins à grande surface.

3) Masque neutre, disponible à la librairie coop.

4) Nez de clown, disponible à la librairie coop.

MÉDIAGRAPHIE

Ouvrages de référence

COLLECTIF. *Dictionnaire du Théâtre*, Encyclopaedia Universalis, Paris, Albin Michel, 1998.

COURVIN, M. *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.

COURTY, D. & REY A. (dir.). *Le Théâtre*, Paris, Bordas, 1980.

PIERRON, A. *Le Théâtre, ses métiers, son langage. Lexique théâtral*, Paris, Classiques Hachette, 1994.

PIERRON, A., *Dictionnaire de la langue du théâtre : mots et mœurs du théâtre*, Paris, Le Robert, 2002.

Théorie et pratique

ABIRACHED, Robert. *La Crise du personnage dans le théâtre moderne*. Paris, Gallimard, 1994, collection « Tel ».

ARTAUD, Antonin. *Le Théâtre et son double*, Paris, Gallimard, 1972.

ASLAN, Odette (dir.). *Le Corps en jeu*, Paris, CNRS, 2003.

BANU, Georges. *Les Répétitions : de Stanislavski à aujourd'hui*, Paris, Actes Sud, 2005.

BARRAULT, Jean-Louis. *Saisir le présent*, Paris, Robert Laffont, 1984.

BAUSSON, Gina et Marie Lavallée. *Guide d'interprétation théâtrale*, Montréal, Leméac, 1997.

BIET, Christian et Christophe Triaud. *Qu'est-ce que le théâtre?*, Paris, Gallimard, 2006, collection « Folio Essais »

BINER, Pierre. *Le Living Theater*, Lausanne, La Cité, 1968.

BOAL, Augusto. *Jeux pour acteur et non acteurs*, Paris, La Découverte, 2004.

BRECHT, Bertold. *Écrits sur le théâtre*, Paris, L'Arche, 1963.

BROOK, Peter. *L'Espace vide*, Paris, Seuil, 1977.

CLAVILIER, Michèle et Danielle Duchefdelaville. *Commedia dell'arte : le jeu masqué*, Grenoble, PUG, 1999.

CHEKHOV, Michael. *Être acteur*, Paris, Pygmalion, 1980.

DECROUX, Étienne. *Paroles sur le mime*, Paris, Gallimard, 1963.

DIDEROT, Denis. *Paradoxe sur le comédien*, Livre de poche, 1990.

FERAL, Josette. *Les Chemins de l'acteur*, Montréal, Québec Amérique, 2001.

FERAL, Josette. *Mise en scène et jeu de l'acteur. Tome 1, l'espace du texte*. Montréal, Éditions Jeu, 2001.

FERAL, Josette. *Mise en scène et jeu de l'acteur. Tome 2, le corps en scène*. Montréal, Éditions Jeu, 2001.

FERAL, Josette. *Rencontres avec Ariane Mnouchkine*, Montréal, XYZ, 1995.

GROTOWSKI, Jerzy. *Vers un Théâtre pauvre*, Lausanne, La Cité, 1968.

HOWL, Jona. *100 exercices pour intégrer une école d'art dramatique*, Paris, Eyrolles, 2009.

HUBERT, Marie-Claude. *Le Théâtre*, Paris, Armand Colin, 2015, collection « Coursus ».

JOUVET, Louis. *Le Comédien désincarné*. Paris, Flammarion, 2002.
 LECOQ, Jacques. *Le Corps poétique*, Paris, Actes Sud, 1998.
 MEYERHOLD, Vsevolod. *Écrits sur le théâtre*, Paris, L'Âge d'homme, 1980.
 MORRISSON, Catherine. *40 exercices d'improvisation théâtrale*, Paris, Actes Sud, 2001.
 PAVIS, Patrice. *L'analyse des spectacles*, Paris, Armand Colin, 2005, collection « Fac, arts du spectacle ».
 PEZ, Catherine. *La Gymnastique faciale*, Montréal, Les éditions de l'Homme, 2007.
 ROUBINE, Jean-Jacques. *Introduction aux grandes théories du théâtre*, Paris, Nathan, 2002, collection « Lettres sup ».
 RYNGAERT, Jean-Pierre et Julie Sermon. *Le Personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition*. Paris, Éditions théâtrales, 2006.
 STANISLAVSKI, Constantin. *La Formation de l'acteur*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1975.
 STREHLER, Giorgio. *Un théâtre pour la vie*, Paris, Fayard, 1980.
 UBERSFLED, Anne. *Les Termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, Seuil, 1996, Collection « Mémo ».
 UBERSFLED, Anne. *Lire le théâtre I*, Paris, Belin, 1996, collection « Lettres Belin sup ».
 UBERSFLED, Anne. *Lire le théâtre III*, Paris, Belin, 1996, collection « Lettres Belin sup ».
 VIGEANT, Louise. *Histoire du théâtre en occident : De l'Antiquité grecque jusqu'au XVIII^e siècle*, cédérom, CCDMD, 2006.
 ZARAGOZA, Georges. *Le personnage de théâtre*, Paris, Armand Colin, 2006, collection, « Lettres sup ».

Sites Internet

<http://www.adelinc.qc.ca>
<http://www.artsalive.ca/fr/thf/index.asp>
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/index.html/>
<http://www.cead.qc.ca>
<http://www.rideauvert.qc.ca/>
<http://www.gallica.bnf.fr>
<http://www.revuejeu.org>

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Comme l'indique son intitulé, ce cours se veut une introduction aux études théâtrales, c'est-à-dire qu'il a été réfléchi et conçu afin de vous donner toutes les bases nécessaires pour la poursuite d'études préuniversitaires en Arts, lettres et communication, profil Théâtre. Ainsi, il nous faudra, d'une part, se pencher sur les notions qui vous seront utiles pour vos cours théoriques et, d'autre part, expérimenter diverses méthodes de jeu qui vous serviront d'assises pour vos cours pratiques de techniques de jeu et de production. Le corps étant l'outil premier et essentiel du comédien, c'est donc entièrement au jeu physique que nous nous consacrerons pour ce cours d'introduction.

Pour ce qui est de la part plus théorique de ce cours, vous devrez effectuer, tout au long de la session, un travail de recherche qui portera sur notre principal objet d'étude : le corps du comédien en action. Il s'agira donc de s'intéresser à une pratique particulière de théâtre corporel ou à l'un de ses praticiens. Cette recherche sera l'occasion d'un travail intégrateur de toutes les notions méthodologiques et théoriques que vous devez acquérir au cours de cette session telles que la recherche médiagraphique, la présentation d'une médiagraphie, la construction d'une problématique et d'un plan de rédaction, la rédaction d'un travail de recherche, la terminologie propre au théâtre ainsi que diverses normes matérielles de présentation des travaux écrits (la page de titre, les notes de référence, etc.). Vous ne serez pas laissés seuls dans cette démarche de recherche

puisque chacune des principales notions méthodologiques énumérées ici fera l'objet d'un atelier présenté en classe sous forme de cours magistral. Pour que ce travail vous soit profitable, vous devrez accomplir un travail sérieux à la maison; ce cours demande donc une grande part d'autonomie et d'investissement personnel. Par ailleurs, un certain nombre de courts textes théoriques sur les techniques de jeu expérimentées dans le volet pratique du cours vous seront distribués. Il est de votre responsabilité de les lire et de vous assurer de bien les avoir compris; n'hésitez pas à demander des explications à votre professeure au besoin. Enfin, vous aurez à aller voir la pièce *L'ombre*, une création collective mise en scène par Marie Brassard, faisant une large part au jeu physique et à rédiger un compte rendu dirigé portant sur les principales caractéristiques de cette œuvre ainsi que sur le jeu corporel et facial des comédiens.

Pour exceller dans sa pratique, le comédien doit avoir la pleine et parfaite maîtrise de son corps puisque c'est d'abord par lui qu'il entre en relation avec le monde et qu'il peut exprimer son plein potentiel créatif et artistique. Les divers exercices pratiques expérimentés lors de ce cours auront donc tous en commun de vous permettre de prendre conscience, dans un premier temps, de la difficulté d'avoir sur son propre corps une telle maîtrise, puis en un second temps, de l'affiner toujours davantage, pas à pas, dans un travail de redécouverte de son propre corps. Aussi, tous les exercices proposés – le jeu, la fresque, le masque neutre, le chœur, la commedia dell'arte et le clown – demanderont précision du geste et rigueur de l'exécution. Cependant ces techniques de jeu, empruntées en grande part à la pratique de Jacques Lecoq, seront également l'occasion de mettre de l'avant votre créativité tout en développant une éthique de travail dans un esprit collaboratif. Les cours se donneront au Petit Théâtre et vous devrez en tout temps porter la tenue réglementaire noire pour y participer. Cette tenue vise d'abord, bien sûr, le confort physique et l'aisance du mouvement, mais plus important encore, elle a pour but de créer une unité corporelle, c'est-à-dire de faire du corps en ensemble uni, cohérent et neutre laissant ainsi toute la place à l'expressivité du mouvement.

« L'enfant découvre peu à peu son corps et la manière de l'utiliser; dans sa relation à la mère puis à l'espace, il s'exerce à se poser en tant que sujet dans le monde; bientôt, il acquiert des automatismes. L'apprenti acteur/chanteur/danseur est obligé de se (re)découvrir, de s'explorer, vertèbre par vertèbre, articulation, muscle, etc. L'instrument dont il devra jouer étant son propre corps, il en doit accroître les virtualités, l'assouplir, en avoir pleine maîtrise. »

Odette Aslan. *Le corps en jeu*.

« Ce corps qui est le mien. Ce corps qui n'est pas le mien. Ce corps qui est pourtant le mien. Ce corps étranger. Ma seule patrie. Mon habitation. Ce corps à reconquérir.

Jeanne Hyvrard, *La Meurtritude*.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
Semaine 1 – 22 août • Présentation du plan de cours. • Présentations personnelles. • Exercices d'échauffement divers : 1, 2, 3, 4, Zip, Zap, Boum, la tag des prénoms, Bippity Bippity Bop, Bagarre au ralenti, Le Corps, La Bouteille saoule, Hypnose colombienne, la marionnette, etc. • Exercices de relaxation et de respiration.	• Se procurer le matériel obligatoire : vêtements noirs et chaussures confortables, masque neutre, nez de clown. • Imprimer les consignes du travail de recherche disponible sur LÉA. • Lire le document sur la marche neutre. • Observer le maintien et la démarche d'un proche.
Semaine 2 – 29 août • Présentation du travail de recherche. • Présentation des sujets de recherche. • Visite de la bibliothèque et atelier d'initiation à la recherche bibliographique. • De la marche neutre au personnage embryonnaire. • Exercices de relaxation et de respiration.	• Faire le choix d'un sujet de recherche. • <u>Porter des vêtements noirs et des chaussures confortables</u> (cette mention est valable pour tous les cours de la session). • Imprimer les consignes de l'atelier 1.
Semaine 3 – 12 septembre • Présentation de l'atelier 1 : La Médiagraphie commentée. • Présentation du guide méthodologique. • Jeu et rejeu : La Salle d'attente, Le Parc 24h. • Exercices de fresques. • Exercice de proxémique et d'éclairages	• <u>Avoir fait le choix d'un sujet de recherche.</u> • Commencer l'atelier 1 • Lire le texte de Lecoq sur le masque neutre et l'imprimer. • Rédiger la critique sur <i>L'Ombre</i>.

• Semaine 4 – 19 septembre • <u>Remise de la critique sur L'Ombre</u> • Questions et réponses pour l'atelier 1. • Le masque neutre : retour sur le texte de Lecoq. • Masque neutre : L'Éveil du masque. • Masque neutre : l'Adieu au bateau.	• Avoir lu le texte de Lecoq sur le masque neutre. • Travailler sur l'atelier 1. • Lire en entier tous les titres de votre médiagraphie.
Semaine 5 – 26 septembre • <u>Remise de l'atelier 1.</u> • Présentation de l'atelier 2 : La Problématique. • Masque neutre : Le Voyage élémentaire. • Masque neutre : création et préparation d'un exercice de masque neutre.	• <u>Avoir terminé l'atelier 1.</u> • <u>Avoir lu en entier tous les titres de votre médiagraphie.</u> • Commencer l'atelier 2.
Semaine 6 – 3 octobre • Masque neutre : répétition de l'exercice de masque neutre. • <u>Masque neutre évaluation : Représentation de l'exercice de masque neutre.</u> • Distribution des textes pour l'exercice de chœur.	• Travailler sur l'atelier 2
Semaine de lecture	• Apprendre ×♥ le texte pour l'exercice choral. • Imprimer les consignes de l'atelier 3.
Semaine 7 - 17 octobre • <u>Remise de l'atelier 2.</u> • Présentation de l'atelier 3 : Le Plan. • Le Chœur exercice préparatoire : Le Ban de poisson. • Le Chœur exercice préparatoire : Les Gammes ou l'abécédaire. • Le Chœur : Présentation de l'exercice choral + travail de création et de répétition.	• <u>Avoir terminé l'atelier 2.</u> • Commencer l'atelier 3. • Travailler sur l'exercice de chœur (en équipe). • Apprendre ×♥ le texte pour l'exercice choral.
Semaine 8 – 24 octobre • Le Chœur : Répétition de l'exercice choral. • <u>Le Chœur évaluation : Représentation de l'exercice choral.</u>	• Travailler sur l'atelier 3. • <u>Savoir par cœur le texte pour l'exercice choral.</u>

Semaine 9 – 31 octobre • La Commedia dell'arte : présentation théorique de la commedia dell'arte. • Commedia dell'arte : apprentissage et répétition de la scène « Arlequin passe le balai ». - Démonstration avec trois étudiants; - Exercice 5 X 5; - Travail en équipe de 2 ou 3.	• Travailler sur l'atelier 3. • Apprendre par cœur et répéter la scène d'Arlequin. • Penser à se procurer des éléments de costume et/ou accessoires si nécessaire.
Semaine 10 – 7 novembre • <u>Remise de l'atelier 3.</u> • Rappel des consignes pour le travail de recherche. • Commedia dell'arte : travail de perfectionnement de la scène d'Arlequin. • <u>La Commedia dell'arte évaluation 1: Représentation de la scène d'Arlequin.</u> • La Commedia dell'arte : trois personnages à explorer. • La Commedia dell'arte : Scène avec canevas, formation des équipes et choix du canevas.	• <u>Avoir terminé l'atelier 3.</u> • Entamer la rédaction du travail de recherche. • Apprendre le canevas choisi par cœur pour le prochain cours. • Penser à se procurer des éléments de costume et/ou accessoires si nécessaire.
Semaine 11 – 14 novembre • Commedia dell'arte - Le Canevas : création et répétition des scènes à partir du canevas choisi. • <u>La Commedia dell'arte évaluation 2 : Représentation de la scène avec canevas.</u>	• Préparer un talent pour votre clown • Rédiger le travail de recherche.
Semaine 12 – 21 novembre • Le Clown. Qu'est-ce que le clown ? Présentation théorique. • Le Clown, exercice préparatoire : Faire rire. • Le Clown, exercice préparatoire : La Classe de Madame M. • Le Clown : Les Talents en audition. • Présentation du projet final.	• Rédiger le travail de recherche. • Préparation et répétition du numéro final.
Semaine 13 – 28 novembre • Travail de création et de répétition de l'exercice intégrateur de jeu physique : un essai poétique.	• Finaliser la rédaction du travail de recherche. • Préparation et répétition du numéro final.

Semaine 14 – 5 décembre • <u>Remise du travail de recherche (évaluation terminale 1/2).</u> • Travail de création et de répétition de l'exercice intégrateur de jeu physique : un essai poétique.	• Préparation et répétition du numéro final. • <u>Avoir terminé la rédaction du travail de recherche.</u>
Semaine 15 – 19 décembre • <u>Présentation de l'exercice intégrateur de jeu physique : évaluation terminale 2/2.</u>	• Être prêt à présenter le numéro final.

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Compte rendu critique dirigé sur <i>L'Ombre</i>	Évaluation individuelle, à la maison	Semaine 4 19 septembre	10 %
Atelier 1 : La Médiagraphie	Évaluation individuelle, à la maison.	Semaine 5 26 septembre	5 %
Exercice pratique : Le Masque neutre	Travail en équipe, évaluation individuelle, en classe	Semaine 6 3 octobre	5 %
Atelier 2 : La Problématique	Évaluation individuelle, à la maison	Semaine 7 17 octobre	5 %
Exercice pratique: Le Chœur	Travail en équipe, évaluation individuelle, en classe	Semaine 8 24 octobre	10 %
Atelier 3 : Le Plan	Évaluation individuelle, à la maison	Semaine 10 7 novembre	5 %
Exercice pratique : La Commedia dell'arte 1 Arlequin	Travail en équipe, évaluation individuelle, en classe	Semaine 10 7 novembre	5 %
Exercice pratique : La Commedia dell'arte 2 Le Canevas		Semaine 11 14 novembre	10 %
<u>Évaluation terminale 1/2 :</u> Travail de recherche	Évaluation individuelle, à la maison	Semaine 14 5 décembre	25 %
<u>Évaluation terminale 2/2 :</u> Exercice intégrateur de jeu physique	Travail en équipe, évaluation individuelle, en classe	Semaine 15 19 décembre	20 %

TOTAL : 100

* Tout cours comporte au moins une activité d'évaluation terminale au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour le cours. Cette ou ces activités d'évaluation terminale mesurent l'intégration des apprentissages principaux du cours et doivent ainsi attester de l'atteinte du ou des objectifs terminaux selon les standards visés, et ce, pour chacun des étudiants. La pondération de cette ou ces activités est d'au moins 30 % de la note du cours (article 5.2.4 PIEA).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Ateliers méthodologiques Ces ateliers ont pour but de préparer progressivement l'étudiant à la rédaction de son travail de recherche tout en lui permettant d'intégrer des notions méthodologiques de base. Ils sont en lien avec l'objectif 2 de ce cours : « Utiliser des méthodes de recherche afin de déterminer le choix d'une approche de jeu non verbal. »	Les critères d'évaluation seront donnés sur la feuille de consignes.
Exercices pratiques de jeu physique Ces exercices pratiques seront l'occasion pour l'étudiant d'expérimenter diverses formes de jeu physique et d'ainsi développer une meilleure maîtrise de son jeu corporel. Ces exercices sont en lien avec l'objectif 3 « Expérimenter des techniques de jeu physique » et l'objectif 5 « Présenter ses résultats » de ce cours.	Les critères de correction seront remis aux étudiants avant les évaluations afin qu'ils puissent en prendre connaissance.
Compte rendu dirigé Pour cette rédaction, l'étudiant devra commenter et analyser différents éléments du langage dramatique d'une pièce qu'il aura vu en portant une attention toute particulière au jeu physique des acteurs. Les objectifs d'apprentissage associés à ce travail sont l'objectif 1 « Relever les caractéristiques d'une représentation théâtrale » plus précisément du jeu physique présent dans une pièce, en l'occurrence, et l'objectif 4 « Rédiger un travail ».	Les critères d'évaluation seront donnés sur la feuille de consignes.
Travail de recherche Ce travail de rédaction permettra à l'étudiant d'intégrer et de mettre profit les diverses notions méthodologiques acquises en effectuant une recherche sur une technique de jeu physique ou sur le rapport au jeu corporel d'un praticien du théâtre. Il est en lien avec les objectifs d'apprentissage suivants : « 2. Utiliser des méthodes de recherche afin de déterminer le choix d'une approche de jeu non verbal »; « 4. Rédiger un travail »; « 5. Présenter ses résultats ».	Les critères d'évaluation seront donnés sur la feuille de consignes.

****Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).**

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

- 1] Une étudiante ou un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur ou sa professeure qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).
- 2] Est susceptible de ne plus être admise en classe toute personne qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absentée à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
- 3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par une professeure ou un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

La professeure ou le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant ou l'étudiante. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur ou la professeure peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.

d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

Les détails se trouvent sur le site Ma réussite : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca>

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant ou l'étudiante doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles ici : <https://rmsh.cegepmontpetit.ca/>

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur ou la professeure peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales ;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant ou l'étudiante doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le ministère de l'Enseignement supérieur (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière : la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep : des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires : connaissances stylistiques et historiques ; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue : la responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante**

Au Cégep, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de la qualité de son français : chaque personne doit veiller à se donner, si elle ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque personne n'est pas pour autant laissée à elle-même : pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, elle peut compter sur plusieurs ressources :

- a) le *Guide de révision en trois étapes*, que l'étudiant ou l'étudiante peut trouver en annexe de ce plan de cours, au CAF, au CÉF et sur le site Ma Réussite sous l'onglet Mes outils. Ce Guide présente une méthode de révision efficace que la population étudiante est encouragée à utiliser lors de rédactions ;
- b) ses professeurs et professeures, que l'étudiant ou l'étudiante peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- c) le Centre d'aide en français, où on trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant ou l'étudiante qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant ou d'une autre étudiante pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session ; attestation en fin de session) ;
- l'autoapprentissage : l'étudiant ou l'étudiante travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine ; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, la personne développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur ou la professeure juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant :

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 30 mots
601-102	800	1 faute / 40 mots
601-103	900	1 faute / 50 mots
601-104	900	1 faute / 50 mots

Chaque étudiant ou chaque étudiante devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le Département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la *Grille de correction du code*, produite par les centres d'aide, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Aussi, le Département a adopté le *Guide de révision en trois étapes*, préparé par les centres d'aide. Cette grille et ce guide sont annexés aux plans de cours.

(7) CENTRE DE LITTÉRATURE

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants et les étudiantes s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs et professeures du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une autrice ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant ou l'étudiante devant toujours s'en référer à son professeur ou à sa professeure pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

(8) POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Toute étudiante ou tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

(9) LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants et étudiantes ayant un diagnostic d'un professionnel ou d'une professionnelle (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur ou votre professeure dès le début de la session afin de discuter avec lui ou elle des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques

Guide de révision en 3 étapes

Pour réviser un texte, il importe d'être MÉTHODIQUE, MINUTIEUX et MOTIVÉ. Adopter ces trois attitudes, les « 3M », est la clé de la réussite.



1 Au moment de rédiger le texte

Souligner les mots dont vous doutez de l'orthographe ou de l'accord afin de les réviser après la rédaction.

2 Au moment de corriger le texte

- Relire la dernière phrase rédigée¹.
- Repérer les erreurs dans cette phrase en révisant les 9 points du tableau suivant.
- Corriger les erreurs dans cette phrase.
- Répéter cette procédure avec la phrase précédente et ainsi de suite jusqu'à la première phrase du texte.

À réviser

Syntaxe

1. Chaque phrase est **complète** (sujet-verbe-complément) et **bien structurée** (mots placés dans le bon ordre, concordance des pronoms, verbes écrits au présent de l'indicatif).
2. Chaque phrase est **bien ponctuée** (majuscules, points, virgules).
3. Chaque phrase est courte et sensée (une phrase correspond à une idée). Scinder une phrase trop longue pour en créer deux ou trois. **Un truc** : il doit y avoir **un seul coordonnant ou un seul subordonnant par phrase**.

Grammaire Orthographe

4. Identifier chaque **verbe conjugué** et repérer son **sujet** en posant la question « QUI EST-CE QUI ? » ou « QU'EST-CE QUI ? » suivie du verbe. Vérifier son **accord** (sing. ou plur.) et sa **conjugaison** (radical et terminaison).
5. Repérer tous les **verbes qui se terminent en « ER »** et vérifier s'il est possible de remplacer chacun d'eux par mordre (aimer) ou mordu (aimé).
6. Repérer les **participes passés**. **Seul**, le p.p. s'accorde avec le **nom** qu'il accompagne. Avec **être**, le p.p. s'accorde avec son **sujet**. Avec **avoir**, identifier le **C.D.** en posant la question « QUI ? » ou « QUOI ? » après le p.p. et accorder celui-ci avec son **C.D.** s'il est placé **avant le verbe**. Faire l'accord (genre et nombre).
7. Relier chaque **nom** à son **déterminant** et à son ou ses **adjectif(s)** et les accorder (genre et nombre).
8. Chercher dans le dictionnaire tous les mots dont l'**orthographe** ou le **sens** est incertain.
9. Repérer les **homophones** (ex. : ces/ses/c'est, a/à, on/ont, etc.) et appliquer la règle appropriée.

3 Après la révision du texte

Relire le texte à partir du début afin de vérifier que les corrections apportées ne nuisent pas à la compréhension générale. S'assurer que le **texte présente des idées cohérentes entre elles** grâce aux **marqueurs de relation**, aux **organisateurs textuels** et aux **pronoms de reprise** appropriés.

¹ Il est préférable de corriger son texte « à rebours », à partir de la dernière phrase. D'une part, cette technique brise la linéarité du texte et, d'autre part, elle permet d'identifier davantage d'erreurs, puisqu'elles sont habituellement plus nombreuses à la fin d'un texte.

GRILLE DE RÉVISION PERSONNALISÉE

Constituez un aide-mémoire dont vous vous servirez pour réviser vos prochaines rédactions.

EXEMPLES D'ERREURS	ERREURS CORRIGÉES	RÈGLES, TRUCS...